

LOUIS VIERNE ET ALBERT PERILHOU

Aussi loin que je remonte dans mes souvenirs d'enfance, je retrouve la figure expressive de Louis Vierne.

Tout jeune, j'avais pris l'habitude d'accompagner mon père, chaque dimanche, à la tribune de Saint-Séverin. J'y voyais passer les grands Maîtres aujourd'hui disparus : Saint-Saëns, Taffanel, Gabriel Fauré, Guilmant — les jeunes espoirs d'alors : Le Boucher, Bonnet, Marcel Dupré, Ermend Bonnal, Jean Huré... C'est là que j'ai connu Louis Vierne. Tout jeune homme alors, pendant des années, il y venait, chaque dimanche, conduit par son frère René, si tragiquement disparu pendant la guerre. Souvent, mon père lui abandonnait les claviers pour quelques minutes. Et je regardais, très impressionné, cet aveugle s'asseoir au banc d'orgue, prendre possession de l'instrument par quelques effleurements sur les touches et les jeux. Dès la première note, il relevait la tête, son regard vide dirigé vers le ciel, d'un geste qui lui est resté familier et que j'ai retrouvé chez lui, trente ans plus tard. Son visage prenait une noblesse sereine : on eût dit qu'il reflétait la fierté d'être arrivé, malgré son infirmité douloureuse, à donner toute son âme dans son jeu. Il n'y a pas deux ans, Vierne me rappelait, avec émotion, que c'est à Saint-Séverin qu'il joua pour la première fois dans une Église, en entonnant le « Magnificat ».

La guerre, les années d'après-guerre, nous avaient séparés. Il a fallu le hasard d'une carrière, et la délicieuse affabilité d'un grand ami des artistes, Pierre Plichon, pour rétablir le contact. Un jour de l'été 1933, mon père, alors âgé de 87 ans, en séjour chez moi dans le Nord, se retrouva en présence de Vierne, en villégiature à Bailleul chez Pierre Plichon. Je n'oublierai jamais l'émotion de ces deux grands amis, tombant dans les bras l'un de l'autre après vingt ans de séparation.

Les années l'avaient affiné encore. Car ce grand musicien, qui se donnait des airs de sceptique, était d'une sensibilité extrême. Il vivait d'une vie intérieure intense, pour compenser, par la méditation, tout ce que son infirmité lui avait fait perdre de perception extérieure. Et l'on ne sait ce que l'on admirait le plus en lui : la grandeur de son talent ou la noblesse de son cœur.

J'en veux pour preuve les dernières pensées qu'il me confia, trois mois à peine avant sa mort : « Ce qui compte seul, dans la vie, c'est le bien qu'on a pu faire. Le jour où nous paraîtrons devant Dieu, il ne nous demandera compte que de notre charité. »

Par un hasard qui m'a paru providentiel, j'avais pu, de passage à Paris le 2 juin, aller à Notre-Dame entendre son récital. Il eut, j'en suis certain, la mort qu'il aurait souhaitée. Lorsque son âme s'éleva, avec la dernière note de sa « Stèle pour un Enfant défunt », je suis sûr qu'il pensait à son fils, que la guerre lui avait ravi.

En apprenant qu'il n'était plus, et en me remémorant mes souvenirs d'enfant, j'ai songé à son premier « Magnificat », à Saint-Séverin. Et j'ai pensé que j'étais sans doute le seul à avoir entendu la première, et la dernière note de Louis Vierne à l'église.

Le lendemain de sa mort, lorsque j'arrivai plein d'émotion à son petit appartement de la rue Saint-Ferdinand, des mains pieuses jonchaient de roses le lit où reposait, le visage serein, un des plus grands artistes et l'un des plus nobles cœurs de notre belle France.

Étienne PÉRILHOU.

LES VACANCES DE LOUIS VIERNE

(1934-1936)

Vierne a passé chez mes parents les trois derniers étés de sa vie, entre une petite radio américaine, un piano et l'orgue de l'église Saint-Vaast, à Bailleul (Nord), fumant chaque jour avec conscience le paquet de cigarettes vertes que mon père lui remettait chaque matin.

Dans le jardin où il me disait « voir » les allées rougies par les schistes brûlés des « terrils » de mine, les « chansonnets », pour parler comme le jardinier de « ch'Nord », et les merles ravageaient les fraises, les cerises, les pêches, et, chaque soir, après un au-revoir du Maître, je parlais tirer ces oiseaux à la carabine.

A mon retour, Vierne restait soucieux jusqu'à ce que, au milieu du souper, avec le coucher du soleil, les merles survivants aient fait entendre leur chanson.

Un soir, n'en pouvant plus, et sentant arriver l'heure de la chasse, il me dit : « Je t'en prie, reste ici. Tu pourrais le tuer, et il n'a pas peur de la « quinte augmentée »... » Un peu surpris, je restai à ses côtés et, quelques instants plus tard, un merle fit entendre son air quotidien, en ré majeur (fa dièze, la, fa dièze, la, fa dièze, ré, si bémol, fa dièze, mi, ré...). Vierne me dit alors : « Ce thème-là vaut bien quelques fraises !... »

Le charme de sa conversation était dû à son désir de tout comprendre et de tout aimer. L'élève de Franck, après les quelques devoirs que je lui présentais, et qui chacun comportaient, selon son expression favorite, « un divertissement sur la queue du contre-sujet », écoutait avec satisfaction des danses américaines et même des disques de Jazz-Hot. Il n'avait pas pour sa propre musique le respect qu'elle méritait, et m'encouragea à « déranger » pour saxophone alto son « Elégie » pour orgue.

La Radio anglaise diffusait souvent ses « Symphonies », avec une préférence pour le « Final » de la Première qu'il appelait « sa Marseillaise ». Un soir, l'organiste londonien prit un mouvement tellement rapide que Vierne, visiblement, en souffrit quelques minutes. Quand tout fut « exécuté », je lui dis : « Je vais écrire à cet orga-

niste, pour l'inviter à respecter les mouvements indiqués. — N'en fais rien, répondit-il, il ne me jouerait plus... Et puis, après tout, mes mouvements sont peut-être mauvais... »

Lorsque dans la campagne flamande, il faisait à un vieux curé l'honneur d'essayer son petit orgue de village, il aimait à se faire tirer tous les jeux séparément, et annonçait invariablement, avec la même bonne humeur, quand on lui tirait la « Voix humaine » : « Écoutons la bique », et pour la soubasse : « Vous allez entendre... soupirer les mouches ».

Il était sans morgue et pourtant sans vulgarité, sensible à l'humble hommage de l'ouvrier baillelois venu le saluer après la messe ; sensible aussi, quoi qu'il s'en défendit, à la critique, si peu autorisée fût-elle.

Il aimait les jeunes et les jeunes le lui rendaient. Il s'attachait aux petites choses et par là il a conservé cette fraîcheur de sentiments qui lui permit, au cours d'une vie passionnée, de garder — don divin, eût dit Michelet — l'âme d'enfant, gage de tous les saluts.

J.-P. P.

QUELQUES SOUVENIRS SUR LOUIS VIERNE

Pour nous qui n'avons pas eu l'honneur de compter parmi ses élèves, mais qui nous flattons d'avoir été au nombre de ses amis, Louis Vierne représentait le disciple de César Franck, l'auteur des *Symphonies*, et l'organiste de Notre-Dame. Tout jeune encore, un de nos oncles, ami de M. le Chanoine-Renault, Maître de chapelle de Notre-Dame, nous conduisit un dimanche à la tribune du grand-orgue, auprès du Maître. André Marchal ne nous avait pas encore dévoilé les secrets de l'orgue ; notre mémoire cependant enregistra et depuis lors conserva gravée l'attitude de l'artiste, qui, avec méthode et sûreté, laissait errer ses mains fines sur la console en demilune, et qui ne craignait pas — par quel prestigieux système, nous étions loin de nous en douter — d'accoupler cinq claviers superposés dont les touches inférieures sous ses doigts répétaient aux quatre « étages » les mêmes notes. Et cette première impression fut aussi toute de mystère : en aucune autre tribune de France plane à notre connaissance cette atmosphère intense mais sereine, qui permet à l'esprit de se recueillir, pour mieux chanter plus tard la gloire du Très-Haut, et Vierne était de ceux qui savent à un tel cadre s'adapter... et s'imposer.

Pour lui, André Marchal n'était qu'un « jeune » en cette année 1923, où il donnait ses quatre premiers concerts à la salle du Conservatoire de la rue de Madrid, et le collégien que nous étions et qui servait de tireur de jeux au futur maître, passait à l'arrière-plan. Pourtant, quelle n'était pas notre fierté d'approcher de plus près le magicien de Notre-Dame ! Il nous souvient toujours de cette inoubliable soirée au cours de laquelle André Marchal, en première audition, exécutait la *Quatrième Symphonie* de Vierne : pour lui prouver sa satisfaction, en un geste tout de spontanéité, l'auteur était venu sur l'estrade donner à l'interprète l'accolade...

Désormais nous allions avoir des occasions plus fréquentes de rencontrer chez notre Maître celui qui avait eu l'insigne honneur de travailler un an sous la direction de César Franck. Vierne aimait à parler de son premier professeur au Conservatoire, dont il conservait dans sa chambre, suspendue non loin de son lit, une grande photographie. L'art de Franck était pour lui l'un de ces domaines privi-

légiés qu'il faut se garder de vouloir trop analyser, mais que l'on aime secrètement et intimement, pour y avoir reconnu le signe du génie... Chez Franck, il a surtout goûté l'ampleur de la mélodie, chez Franck, il a saisi tout ce que le chromatisme pouvait avoir d'expressif, d'éloquent ou d'évocat... La dernière œuvre que nous lui avons entendu exécuter à Notre-Dame — le 2 mai 1937 — fut la *Pièce Héroïque* : avec quelle ampleur, quel mâle accent il se plaisait à faire chanter cette magnifique période qui précède les derniers accords ! avec quel art il faisait éclater ceux-ci en fanfare !

Vierne à son orgue de Notre-Dame ! Qui n'a pas été ému par ce tableau à la fois grand et touchant ? Qui n'a pas vibré à la vue de cet accord intime entre l'être et la chose, entre l'esprit et la matière ? l'un « éprouvant » ses registres, caressant l'ivoire de ses touches, manœuvrant ses tirasses, l'autre — la console, le cerveau de l'orgue — s'offrant tout entière au souffle du maître. C'est bien ici que Vierne était en son élément. Il faut avoir suivi ses traits, avant même qu'il ait mis les mains aux claviers, il faut avoir perçu sur son visage la légitime fierté qu'il tirait de l'instrument royal auquel il commandait, il faut avoir présente à la mémoire cette vision : Vierne devant ses cent registres, pour comprendre l'homme et analyser l'œuvre. Commençait-il à jouer, un tout autre tableau succédait au précédent. La console sur laquelle il portait tout à l'heure son attention, semblait alors disparaître de son horizon fermé : la joie n'était plus qu'auditive et l'amour de la sonorité dans tout ce que celle-ci a d'humain et de sensuel, reprenait chez l'artiste ses droits ; tout son être tressaillait d'un rayonnement intérieur et sur son visage se lisait le plaisir qu'il éprouvait à s'entendre. Avec quel raffinement secret suivait-il de la tête... et du cœur ce que son esprit commandait à ses doigts. Avec sûreté, il préparait ses mélanges. Il connaissait la valeur sonore et l'intensité de chacun de ses jeux, et sans se tromper — l'un d'eux le gênait-il, — d'un geste nerveux, il lui fermait l'entrée de l'air au sommier. Certaines couleurs lui étaient particulièrement chères : ses Fonds clairs et moelleux, sur lesquels il aimait fréquemment à improviser ; son mystérieux Récit, qu'il savait, avec quelle habileté, réduire à presque rien, pour attirer en bas les fidèles vers d'autres cieux ; ses Anches incisives, son Grand Chœur pathétique, dont il usait avec mesure, au cours de larges périodes, dont il graduait sans heurts, sans efforts, les différents plans ; ses flûtes enfin, dont il savourait par-dessus tout la poésie et qu'il aimait à faire chanter au sein d'une atmosphère de grâce et de tendresse. Elevant alors la tête, comme pour chercher cette lumière de notre pauvre monde qu'il ne verrait jamais, mais qu'il portait en lui, on eût dit que l'attirait l'espace, ce royaume des sons purs, qu'il devinait tout proche...

Cet artiste cultivé aimait sa Basilique ; il en connaissait l'histoire, la grandeur. Symbole de nos gloires et de nos deuils, Notre-Dame de Paris, depuis Pérotin le Grand, eut-elle jamais organiste qui se soit aussi complètement que Vierne assimilé au cadre monumental qu'il avait à remplir ? De la mission qui lui avait été confiée en 1900, il savait les difficultés... les servitudes et les limites. A Notre-Dame, très haut placé au fond de la maîtresse nef, l'instrument qui impose aux cérémonies du culte un décor tout de pompe et de majesté, doit être traité par « larges touches », et Vierne ne s'y trompait pas, qui imprimait à toute exécution un caractère de grandeur, de clarté et d'équilibre, ici plus qu'ailleurs indispensable. Il fallait l'entendre improviser aux Vêpres, au cours d'une procession, ou bien encore le premier jeudi de juin, à la messe de 8 heures des premiers communiant. Il était alors maître de son temps, et les privilégiés qu'il accueillait avec sa coutumière affabilité à la tribune, n'avaient point à s'en plaindre...

Le 12 mars 1932, il voulut bien autoriser les membres de notre Société à visiter, sous la conduite de M. Beuchet, le grand orgue de Notre-Dame, alors en pleine restauration. Nous savons quel crève-cœur ce fut pour le maître de ne pouvoir assister à cette instructive conférence-promenade. Cependant le 10 juin, L. Vierne, rétabli, avait la joie d'inaugurer son instrument, avec Widor. Quelques années plus tard, nous pûmes lui procurer un plaisir du même ordre.

Cette fois-ci, il s'agissait de faire entendre le grand-orgue dans le monde entier, par la voie des ondes. Le Directeur Artistique du poste Paris P. T. T. nous avait chargé d'organiser une série de visites diffusées dans les principales églises de Paris. Notre intention était de commencer par Notre-Dame. Mais L. Vierne relevait de maladie, et devant la rigueur de l'hiver et la faiblesse de l'artiste, la faculté avait interdit au maître de reprendre son service à la cathédrale. Nous dûmes attendre, et par deux ou trois fois, remettre au mois suivant notre collaboration. L. Vierne n'avait pas seulement à exécuter quelques pièces, à improviser, mais nous lui demandions de prendre la parole devant le micro et d'évoquer à l'intention de ceux qui l'écouteraient quelques souvenirs personnels : sa carrière magnifique, son orgue, son œuvre, de tels sujets ne pouvaient laisser indifférent. Le jour vint (24 avril 1936), où pour la première fois depuis plus de huit mois, L. Vierne eut la satisfaction de retrouver son instrument, et il nous souvient toujours de la joie qu'il devait éprouver à prendre place devant ses claviers : de la joie, mais aussi de l'émotion — très forte — qui l'étreignait, non seulement à exécuter pour des milliers d'auditeurs invisibles des œuvres telles que son *Hymne au soleil*, ou le choral de Bach *Je crois en un seul Dieu*, mais aussi — et sans qu'aucun répit lui fût laissé — à « lire »

de ses mains agiles, et assis à son banc d'orgue devant le micro, les répliques qu'il avait préparées aux questions que je lui posais. D'une voix légèrement voilée, parfois hésitante, mais avec netteté, L. Vierne rappelle sa nomination au poste qu'il occupe depuis plus de trente-cinq ans, il dit le prestige qu'il s'est efforcé de rendre à l'orgue de Notre-Dame trop oublié au XIX^e siècle, il énumère les cérémonies patriotiques auxquelles il a pris part, les personnalités du monde des lettres, des arts et de la politique qui lui ont rendu visite à la tribune. De son orgue, il parle avec une visible affection et reconnaît que cet instrument a été l'inspirateur de son œuvre. La visite prend fin sur une improvisation du maître : nous lui avons proposé pour thème celui du *Victimæ Paschali* (1)...

Chaque fois que nous l'allions voir à sa tribune, il nous demandait ce que devenait l'orgue de Saint-Merry. L. Vierne, en une circonstance qui mérite d'être rappelée, avait bien voulu nous prouver l'intérêt qu'il portait à l'instrument de Cliquot, autrefois tenu par Saint-Saëns (2). En 1931, devant la dégradation de plus en plus évidente de cet orgue, nous avons tenté de trouver quelques ressources, en vue d'une restauration éventuelle, et avons décidé d'organiser trois auditions de musique sacrée, orgue et chant. André Marchal nous avait promis son concours pour la première de ces séances. M. Duruflé et J. Langlais, le leur pour la seconde. Avec le même désintéressement, L. Vierne s'offrit à donner la troisième : « Puisqu'il s'agit de sauver un chef-d'œuvre de notre ancienne facture française, notre devoir, à nous organistes, est de marcher. » Telle fut la cordiale et franche réponse qu'il voulut bien faire à notre demande. Une telle générosité ne sera pas pour étonner ses amis, ceux qui connaissaient les inépuisables ressources de ce cœur exquis. Et quel piètre instrument j'avais à offrir au maître ! Au milieu de la *Bénédition Nuptiale* de Saint-Saëns, qu'il avait tenu à inscrire au programme, la soufflerie se montra insuffisante. Vierne n'en prit aucunement ombrage : « Cela fera comprendre aux auditeurs qu'il y avait en effet urgence à venir au secours du biniou !... » Ces répliques pertinentes, ces réflexions piquantes nous expliquent tout l'artiste, de même que tant de jugements profonds, tant de boutades, d'anecdotes savoureuses que nous lui avons entendu rapporter, car cet homme de pensée était un fin causeur, excellent dans la conversation, mettant en action toutes les facultés d'une intelligence aiguisée et ouverte aux problèmes les plus divers.

Il possédait chez lui la reproduction d'une amusante gravure re-

(1) DUFOURCQ (N.), *Visites diffusées des églises Saint-Sulpice, Saint-Eustache, Sainte-Clotilde et Notre-Dame de Paris*, avec le concours de MM. Dupré, Bonnet, Tournemire et L. Vierne. Secrétariat des A. d. l'O. 5 fr.

(2) Pour lequel il professait une grande admiration.

présentant Bach à ses claviers. Sa dernière lettre (23 mai) fut pour nous envoyer une photographie de ce curieux document : il en avait fait tirer de nombreuses épreuves, qu'il comptait distribuer à ses amis. En ce geste, le chef de notre école d'orgue française, avant de disparaître, ne semblait-il pas vouloir attirer une fois encore sur l'œuvre du Maître des maîtres, l'attention de ceux qui avaient mission de la répandre et de la faire triompher ? ?

... Le soir de sa mort, nous le vîmes quelques instants. Il était dans l'auto de ses amis, le Dr et Mme Mallet, arrêtée au pied de la tour sud de Notre-Dame, une demi-heure avant le concert du 2 juin. Assis au fond de la voiture, la portière étant ouverte, nous pûmes l'approcher pour lui parler. Quel ne fut pas notre douloureux étonnement en apercevant un visage émacié, les traits tendus, et d'une pâleur inaccoutumée ? L. Vierne dominait difficilement son émotion : n'avait-il pas écrit tout récemment dans ses *Souvenirs* que ce concert était le dernier qu'il donnerait à Notre-Dame ? Il était là de bonne heure, comptant accéder lentement à sa tribune et avoir ainsi le temps de se reposer devant ses claviers. Il était calme cependant, confiant dans le succès qu'allait remporter à nouveau son œuvre, dans cette Basilique métropolitaine à laquelle il avait donné le meilleur de sa vie. Il voulut bien nous entretenir de la dernière visite diffusée que nous venions de faire : Saint-Louis en l'Île. A son poste, il nous avait suivi, et avait eu la joie d'entendre une fois encore — ce fut la dernière sans doute — son éclatant *Finale en ré majeur*, virilement exécuté par Line Zilgien. Il nous dit combien il en fut heureux. Nous lui fîmes part des difficultés que nous avons rencontrées à organiser cette visite... qui fut émise non de l'église, mais du studio de la Schola Cantorum. Il ne s'en étonna point... N'avait-il pas fréquemment souffert de l'ingratitude ou de l'incompréhension des hommes ? Nous nous quittâmes : je lui promis de monter à la tribune dès la fin du concert...

On sait le reste...

Nous ne devons plus le revoir qu'à 22 h. 30, heure à laquelle était ramenée chez lui, sur une civière de l'Hôtel-Dieu, la dépouille mortelle de celui qui nous avait spontanément donné tant de preuves de sa bienveillance et de sa bonté : quelques disciples, quelques amis seulement étaient présents, le Dr et Mme Mallet, Mme Hoschet, Mme de Brancion, le comte de Miramon Fitz-James, M. Duruflé, J. Fellot, moi-même et la gouvernante du Maître, en pleurs. Nous eûmes la douce mission de joindre pour jamais ces mains parlantes qui avaient interprété tant de chefs-d'œuvres, qui avaient « écrit » le *Choral de la 2^e Symphonie*, l'*Andante* et le *Final de la 3^e*, le *Final de la 4^e*, le *Scherzo* et le *Final de la 6^e*, l'*Adagio de la Sonate*

pour piano et violoncelle... A sa boutonnière, brillait cette petite croix d'honneur, qu'un gouvernement mal renseigné n'avait pas su arrondir, et qui nous rappelait une fête intime, celle au cours de laquelle, en présence de nombreux amis, Vincent d'Indy donnait l'accolade à L. Vierne, et le sacrait « chevalier » au nom du « Président de la République »... Auprès du corps, cette nuit-là, nous veillâmes, Maurice Duruflé et moi, et chacun put évoquer parmi tant de souvenirs ineffaçables, l'esprit lucide, la grande âme, qui des cinq claviers de l'orgue venait de quitter le monde pour paraître devant Dieu.

Norbert DUFOURCO.

SUR LA MORT ET LA SUCCESSION DE LOUIS VIERNE

Mercredi 2 juin 1937. Onze heures du soir. — Deux heures ne se sont pas écoulées entre la minute fatale où, au cours d'un récital de ses œuvres, — dont le Chapitre de Notre-Dame avait spécifié qu'il serait le dernier, — le cœur de Louis Vierne a cessé de battre devant les claviers de son splendide instrument, et l'instant où, sa toilette mortuaire achevée, ses intimes s'agenouillent autour de sa couche funèbre. Ses mains, à peine refroidies, sont jointes sur un crucifix. Rien n'évoque dans son visage les épreuves physiques et morales qui ont assombri sa vie d'homme, sa carrière d'artiste. Sur le galbe de son noble front, sur le ferme modelé de son nez aquilin, sur ses lèvres et son menton contractés, nous ne lisons plus que la fierté de son âme française, le courage de son cœur généreux.

Nos yeux, s'élevant au-dessus de sa dépouille, s'arrêtent sur un hallucinant « *Ecce Homo* », plus grand que nature, d'Albert Dürer ; puis sur les portraits de Bach, de Wagner, de César Franck, de Widor, de Guilmant, qui dominent son chevet... Comme un « gisant » de haute lignée, dont le tombeau s'ornait jadis des attributs symbolisant les nobles causes auxquelles il avait voué son cœur et son épée, Vierne dort son dernier sommeil sous le regard du Dieu qu'il a servi dans la souffrance et l'enthousiasme, des Maîtres dont il fut le fervent disciple et le digne héritier.

Jeudi matin 3 juin. — Sa fille et son gendre, de nombreux amis, confrères et élèves viennent se recueillir devant sa couche funèbre et la joncher de fleurs. M. le Chanoine Administrateur de Notre-Dame apporte les condoléances du vénérable Chapitre et s'informe des dispositions à prendre en vue des obsèques. Elles sont fixées au samedi 5, avec le cérémonial usité pour les Chanoines titulaires. L'office liturgique sera chanté par la Maîtrise ; le grand orgue, voilé de crêpe, restera muet. L'Administrateur de la Basilique souscrit au projet d'une veillée à Notre-Dame, pendant la nuit du 4 au 5 juin, auprès du cercueil de son organiste.

.....

Dans le petit salon où, quelques jours auparavant, entre son orgue et son piano, Vierne nous accueillait si affectueusement et nous con-

fait, non l'anxiété qu'il éprouvait à sentir chaque jour décliner ses forces vitales, mais le pressentiment douloureux que sa succession était promise au suppléant qui depuis cinq ans lui était imposé, ce ne sont que colloques à voix basse de confrères, d'élèves, d'amis s'inquiétant du respect dû à de hautes mémoires : celle de Widor (1), celle du grand artiste dont le talent a conféré à la tribune de Notre-Dame un prestige universel. Tel s'alarme d'une atteinte éventuelle au droit des artistes de prétendre à ce poste de tout premier plan et d'y accéder par voie de concours, comme s'y sont pliés la plupart des titulaires des grandes tribunes parisiennes et Vierne lui-même, trente-sept ans auparavant. Tel ne croit pas possible que les titres d'un candidat entré dans la carrière d'organiste par le chemin aisé de l'amateurisme, et dépourvu de tout diplôme scolaire, puissent primer aux yeux de l'autorité ecclésiastique ceux des lauréats du Conservatoire et des Ecoles où l'orgue et l'improvisation sont magistralement enseignés. Tel redoute une brisure dans la chaîne forgée par les restaurateurs de notre École d'orgue, Saint-Saëns, Franck, Widor, Guilmant, Gigout, Vierne... — Les « Amis de l'Orgue », initiateurs des concours par lesquels, depuis dix ans, ont été mis en vedette de jeunes artistes, musiciens complets, sur lesquels repose l'avenir de l'École française, ne peuvent qu'épouser les graves préoccupations des milieux professionnels. A ces motifs de fidélité, de justice et de patriotisme se joignent pour eux le souvenir des confidences de Louis Vierne, et celui, combien poignant ! des circonstances de sa mort, au cours d'un récital qu'ils avaient organisé pour son honneur, sa fierté, sa joie. On comprend dès lors que leur devoir soit impérieusement tracé, et qu'ils doivent tendre de tous leurs efforts à obtenir, en étroite liaison avec les professionnels de l'orgue, une conciliation entre les droits de l'autorité ecclésiastique et ceux des serviteurs qualifiés de l'art sacré.

Jeudi soir 3 juin. — Le cercueil de Vierne est scellé. Le moment est venu de décacheter le pli qu'il a confié au Président des Amis de l'Orgue, « pour être ouvert après son décès ».

(1) Madame Ch.-M. Widor a bien voulu nous adresser le 6 juin 1937, l'attestation suivante : « La succession éventuelle de Louis Vierne à l'orgue de Notre-Dame fut une des dernières préoccupations de Widor. Son désir, ainsi que celui de Vierne lui-même, était que la succession fût mise au concours. Mon mari a rédigé lui-même le programme de ce concours. « L'organiste de Notre-Dame, disait-il, est de ceux qui font juger à l'étranger l'art musical français. »

Paris, le 4 février 1936.

A SON ÉMINENCE LE CARDINAL VERDIER,
ARCHEVÊQUE DE PARIS

Éminence,

Organiste titulaire de Notre-Dame depuis 35 ans, je relève de maladie, et n'ignore pas que si l'épreuve que je viens de subir se renouvelait, j'aurais peine, vu mon état cardiaque, à en triompher.

Je n'envisage pas sans anxiété ce qu'il adviendra après moi de l'orgue de Notre-Dame, instrument d'un prestige mondial.

Sans autre souci que de le voir attribué à un artiste digne de la première Basilique de France, et apte à y entretenir la grande tradition que j'ai servie, je sou mets à votre haute bienveillance le vœu que mon successeur soit, comme je l'ai été moi-même, soumis à l'épreuve d'un concours et proposé à l'agrément de l'autorité ecclésiastique par un jury éminent.

Je remets, sous pli fermé, la copie de cette lettre à M. l'Archiprêtre de Notre-Dame, et au Président des Amis de l'Orgue, en les priant de n'en prendre connaissance qu'après mon décès.

Que votre Éminence veuille bien agréer l'hommage du respect de son humble et dévoué serviteur.

L. VIERNE.

La teneur de cette lettre testamentaire ne nous surprend pas. Elle traduit dans son laconisme et sa modération le tourment dont le Maître et l'ami nous a souvent fait part. Il ne désigne personne, parmi les virtuoses qui, pour la plupart, sont tributaires de son enseignement, à l'honneur de recueillir le flambeau échappé de ses mains. Il se borne à exprimer avec sa simplicité et sa dignité coutumières, un vœu, en vérité modeste, s'inspirant tout ensemble des intérêts du culte, de ceux de l'art français, et des droits des artistes qui aspirent légitimement à l'honneur, plus qu'au profit, de mettre un talent d'exécutant et d'improvisateur laborieusement et onéreusement acquis au service de l'art religieux.

Vendredi soir 4 juin. — La famille du Maître nous a fait l'honneur de nous inviter à prendre place avec elle dans le fourgon qui transporte son cercueil à Notre-Dame. Un prêtre nous conduit à l'étroite chapelle ardente, celle même où fut déposée, en 1929, pendant la nuit précédant ses obsèques nationales, la dépouille du Maré-

chal Foch. La veillée commence. Sa gouvernante, Antoinette, la poursuivra sans répit jusqu'au lendemain. D'heure en heure, parents, confrères, élèves, amis personnels, amis de l'orgue se transmettent la clef qui donnera à chaque relève accès dans la Basilique et assurent pieusement une garde ininterrompue.

Samedi 5 juin. — Le cercueil est transporté sous un modeste catafalque. Quelques lumières. Beaucoup de fleurs. La messe est célébrée par M. le Chanoine Administrateur, et l'office, strictement liturgique, chanté par la Maîtrise accompagné à l'orgue de chœur. A de rares exceptions près, toutes les notabilités de l'orgue et de la musique sacrée sont présentes. L'absoute est donnée par S. Exc. Mgr Beaussart, auxiliaire de S. E. le Cardinal Verdier.

L'« In paradisum » s'éteint dans la vaste nef... Au pas cadencé des porteurs, l'imagier sonore de la première église de France, le somptueux illustrateur de nos grandes solennités religieuses et nationales, l'aveugle de génie qui, pendant trente-sept ans, jeta ses douleurs, ses détresses au pied de l'autel de Notre-Dame, quitte pour toujours sa cathédrale dans le silence des pierres, des voix, des instruments...

.....

Nous voici une centaine autour de sa sépulture de famille du cimetière Montparnasse, où il reposera non loin des tombes de ses Maîtres très aimés, Saint-Saëns, Franck, Guilmant, d'Indy. Les dernières prières dites par M. le Chanoine Merret, Maître de Chapelle de la Basilique, cinq discours sont prononcés. Charles Tournemire évoque l'amitié qui, depuis près de cinquante ans, le liait au grand disparu. Dans une envolée digne de ses convictions d'artiste chrétien, il hausse nos pensées et nos regrets dans les régions où « l'art est un souvenir de la présence universelle de Dieu ». — Georges Jacob souligne la part éminente qu'eut Vierne dans les conseils de « l'Union des Maîtres de Chapelle et Organistes ». — Louis de Serres évoque son magistral enseignement à la Schola Cantorum, puis à l'École César Franck, et l'ardente collaboration qu'il prêta à l'œuvre de Vincent d'Indy et de Guilmant. — L'apostolique Albert Mahaut, apporte à son frère en cécité l'hommage de « l'Association Valentin Haüy », des anciens élèves de « l'Institution Nationale » et de tous les musiciens aveugles que Vierne aima et secourut d'un cœur fraternel. — Le Président des « Amis de l'Orgue » se porte garant de la reconnaissance de cette Association envers celui qui en fut pendant dix ans le fidèle soutien et le conseiller vigilant. Il donne lecture de la lettre testamentaire que Vierne lui a confiée dix-huit mois auparavant. Elle nous dicte l'impérieux devoir de nous dévouer à l'orgue qu'il aima

d'un si touchant amour, auquel, en notre présence, il a donné le dernier battement de son cœur, et de joindre nos efforts à ceux de ses confrères et élèves pour que soit pris en considération le vœu suprême dont nous sommes dépositaires.

A peine Vierne a-t-il reçu leur dernier adieu, cinquante-cinq professionnels, dont les plus illustres représentants de l'École d'orgue française, le Président, le Vice-Président et le Secrétaire général des « Amis de l'Orgue » rédigent et signent une pétition motivée par laquelle ils demandent au Cardinal Archevêque de Paris et au Chapitre de Notre-Dame qu'il soit pourvu par voie de concours à la lourde succession qui vient de s'ouvrir.

Lundi 7 juin. — Les « Amis de l'Orgue », mandatés pour transmettre ce placet à ses destinataires, reçoivent de M. le Chanoine Administrateur un accusé de réception suivi de l'exposé des motifs qui le dispensent de mettre au concours la succession du « grand artiste » et du « Maître très vénéré ». Il annonce la titularisation de son suppléant officiel, par la volonté unanime du Chapitre, en date du dimanche 6 juin.

Juin-juillet. — Cette décision brusquée provoque une intense émotion dans les milieux de l'art sacré. On remarque qu'en mêlant des considérations de personne au débat engagé sur une question de principe (mise au concours d'une tribune de première importance religieuse et nationale), l'Administrateur de la Basilique entraîne les pétitionnaires du 5 juin sur un terrain où, à l'exemple de Widor et de Vierne, ils n'entendaient point se placer. On se demande comment, si obligé que se déclare le clergé envers le candidat de son choix, le devoir de reconnaissance invoqué peut infirmer les droits de professionnels offrant des cautions artistiques indiscutablement supérieures et, qui plus est, disposés à en faire la preuve devant leurs pairs.

On s'étonne que l'élu du Chapitre ne s'inquiète pas du « splendide isolement » où risque de le placer une victoire dont l'honneur sera mesuré à l'échelle de ce qu'elle aura coûté. Ne fera-t-il pas le geste attendu d'une conscience artistique scrupuleuse et d'un esprit confraternel sincère, en exigeant que la faveur exceptionnelle qui lui échoit soit sanctionnée par des épreuves anonymement subies et expertement jugées ?... Il n'en est rien... Dès lors, un ultime espoir subsiste : obtenir de S. E. le Cardinal Archevêque de Paris une solution conforme aux vœux de Widor, de Vierne, des artistes et des « Amis de l'Orgue », réservant le droit de l'autorité religieuse d'apprécier les garanties d'obédience et de moralité offertes par les candidats signalés à son attention.

Samedi 17 juillet. — Son Éminence accueille avec une insigne bienveillance une délégation des pétitionnaires; mais Elle déclare ne pouvoir revenir sur une décision capitulaire, ni tenir compte des interventions conservatoires et officielles qu'elle a provoquées. Tout espoir doit donc être abandonné d'obtenir, par la mise au concours de la célèbre tribune, la prise en considération du vœu suprême de Louis Vierne, donc d'assurer le maintien de la tradition qu'il a restaurée et illustrée.

.....

Pauvre et cher grand Maître, il ne vous aura pas suffi d'enfanter des chefs-d'œuvre dans la nuit et la douleur. Vous étiez de ces artistes insatiables qui n'accomplissent jamais, tels qu'ils les ont voulus, leurs desseins terrestres, et encore moins ceux qu'ils ont crus réalisables au-delà de leur tombeau. Il vous a été *ordonné* par la Destinée de poursuivre un idéal. Il vous aura été *défendu* d'y atteindre. Seule la justice de Dieu, que nous vous avons entendu si souvent invoquer dans vos heures de désespérance, tranchera le débat ouvert devant nos consciences de chrétiens et d'artistes par votre tragique et symbolique mort.

B. de MIRAMON FITZ-JAMES,
Président-Fondateur des « Amis de l'orgue ».

N. B. — Une relation de la mort et des obsèques de Louis Vierne, le texte intégral des discours prononcés sur sa tombe et l'exposé objectif du débat ouvert par sa succession, avec pièces justificatives essentielles, les noms et titres des organistes qui se sont offerts à y concourir, ont été publiés dans le numéro 32 (décembre 1937) du « Bulletin des Amis de l'Orgue ».